

Communiqué de presse

Tourisme en Ile-de-France, une relance sous conditions

Le tourisme subit de plein fouet la crise de la Covid-19. Un choc sans précédent puisque pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le secteur a été totalement à l'arrêt. Aujourd'hui encore il reste la filière économique la plus lourdement et durablement sinistrée. Un constat qui touche principalement la région Paris Ile-de-France, première destination touristique au monde, leader sur les deux segments du tourisme, celui d'agrément et celui d'affaires.

« *La situation est très préoccupante. L'activité des professionnels du tourisme reste fragile sur le long terme. Il faut urgemment renforcer le soutien à ce secteur* » alerte Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Les commerçants continuent à faire face à des coûts fixes (loyers, charges, contrats d'entretien, assurances ...) tandis que les pertes de chiffres d'affaire atteignent des pourcentages oscillant entre **60 et 80 %** avec une reprise en demi-teinte. Les perspectives pour le tourisme d'affaires sont également très inquiétantes : **plus de 200 salons et 450 congrès ont déjà été annulés ou reportés.**

Certes les aides d'urgence ont été des signaux forts de soutien, tout comme le plan de relance du gouvernement. Mais pour aller au-delà et poursuivre l'effort collectif, la CCI Paris Ile-de-France formule sept préconisations* :

1. **Pérenniser l'accompagnement des professionnels du tourisme et du commerce** jusqu'à l'été 2021 ;
2. **Instaurer un plan "Urgence Tourisme"** pour les crises sanitaires et économiques de grande ampleur ;
3. **Promouvoir pour les 3 années à venir, le tourisme local** via un plan de communication collectif ;
4. **Accélérer le virage numérique de la filière tourisme** en augmentant le montant des aides et dispositifs d'accompagnement des TPE / PME ;
5. **Instaurer un suivi régional des plans sanitaires** par les acteurs du tourisme, les collectivités locales et le réseau consulaire ;
6. **Organiser collectivement la reconquête des clientèles internationales** dans un contexte post-covid ;
7. **Créer un fonds visant à soutenir les entreprises françaises** dans la participation aux rencontres d'affaire ;

« *Pour déployer ces mesures, il est primordial que tout l'écosystème - État, Région, fédérations, institutionnels, opérateurs touristiques - agisse vite et fort* » conclut Didier Kling.

* [Consultez l'intégralité du rapport : Les 7 conditions pour relancer l'activité touristique de la destination Paris Ile-de-France](#)